

2025-1949840 Assistant d'éducation - Maître d'internat & d'externat

Informations générales

Statut	Diffusée
Organisme de rattachement	CREPS de Vichy
Intitulé long de l'offre	Assistant d'éducation - Maître d'internat & d'externat
Date limite de candidature	11/07/2025
Employeur	CREPS Auvergne Rhône Alpes Vichy
Nature du contrat	CDD d'1 an

Description du poste

Zones géographiques	Europe
Pays	France
Régions	Auvergne-Rhône-Alpes
Départements	Allier (03)
Géolocalisation du poste	2 route de Charmeil 03700 BELLERIVE SUR ALLIER
Lieu d'affectation (sans géolocalisation)	BELLERIVE SUR ALLIER
Versant	Fonction Publique de l'Etat
Catégorie	Catégorie C (employé)
Nature de l'emploi	Emploi ouvert uniquement aux contractuels
Domaine / Métier	Animation, jeunesse et sports - Animatrice / animateur enfance-jeunesse
Statut du poste	Vacant
Intitulé du poste	Assistant d'éducation - Maître d'internat & d'externat
Durée du contrat	Un an
Descriptif de l'employeur	<p>Établissement public local de formation dans les domaines des sports, de la jeunesse et de la vie associative sous tutelle du ministère des Sports et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes -Vichy assure, au nom de l'État, les missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">· Assurer en lien avec les fédérations sportives, la formation et la préparation de sportifs de haut niveau· Participer au réseau national du sport de haut niveau et assurer le fonctionnement des pôles nationaux de ressources et d'expertise dans les domaines du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire· Mettre en œuvre des formations initiales et continues dans les domaines des activités physiques ou sportives et dans les domaines de la jeunesse et de l'éducation populaire, conformément aux objectifs nationaux et en lien avec le schéma régional des formations de la région concernée· Assurer la formation initiale et continue des agents de l'État exerçant leurs missions dans les domaines du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire <p>Le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes -Vichy peut assurer au nom de la Région, les missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">· Assurer l'accueil et l'accompagnement de sportifs régionaux, le cas échéant par le biais de conventions entre régions fixant les modalités de leur prise en charge· Promouvoir des actions en faveur du sport au service de la santé et du sport pour tous· Développer des activités en faveur de la jeunesse et de l'éducation populaire
Descriptif du service	<p>Missions du service de la vie du sportif :</p> <p>Accueil, suivi et encadrement des jeunes sportifs en pôles et centres de formation</p>
Description du poste	<p>Activités principales : animation et surveillance des bâtiments d'hébergement, des sportifs des pôles et centres de formation, répartis au sein du CREPS Auvergne Rhône Alpes Vichy.</p>

- Surveillance des bâtiments d'hébergement, des sportifs des pôles et centres de formation.
- Assurer les relations quotidiennes avec le responsable de la Vie du Sportif.
- Renseigner systématiquement le cahier de liaison de la Vie du Sportif et rendre compte au responsable de la Vie du Sportif.
- Faire respecter la discipline générale prévue par le règlement intérieur du CREPS et par les règles de fonctionnement des pôles et centres de formation.
- Rendre compte systématiquement des infractions au règlement intérieur (sorties non autorisées, dégradations et tout manquement à la discipline), de tout dysfonctionnement pouvant causer un préjudice au CREPS ou porter atteinte à l'intégrité physique et morale des sportifs ou des usagers.
- Communiquer au service accueil tous les éléments d'intendance (effectifs, nombre de repas, horaires...) correspondant aux pensionnaires internes.
- Vérifier que les jeunes soient présents aux heures prévues, en étude, en soutien scolaire, à l'internat ou le cas échéant au service médical.
- Réaliser des entretiens trimestriels avec des internes désignés dans le cadre d'un accompagnement de type tutorat
- Surveiller les études.
- Vérifier qu'aucune personne étrangère aux bâtiments et non prévue n'y pénètre.
- Vérifier que les jeunes ne se regroupent pas dans les chambres.
- Vérifier la fermeture des portes d'entrée et de séparation (portes de secours etc.)
- Faire l'appel nominatif chaque soir aux horaires définis par le service, récupérer les téléphones portables si prévu
- Réveiller les jeunes, les faire lever chaque matin, et faire l'appel aux horaires prévus.
- Accompagner les jeunes au bus chaque matin et vérifier que tous y montent.
- Assurer les navettes nécessaires au fonctionnement des groupes résidents.
- S'assurer de la bonne tenue des chambres.
- Rester disponible après le coucher des jeunes pour les interventions nécessaires ainsi qu'en cas de bruit suspect ou d'événement inhabituel.
- Assurer l'accompagnement aux urgences et l'application du protocole défini.
- En cas d'urgence uniquement joindre la permanence.
- Participer à la conception et/ou l'animation des activités récréatives proposées aux groupes résidents.
- Participer à la communication interne sur les structures et résultats sportifs (réalisation des supports, diffusion).

Conditions particulières
d'exercice

Service de nuit (horaires variables) réparti en 30 heures par semaine sur 4 jours (poste à 80%)

Remplacement possible nuit/jour

Activité de surveillance en fonction des périodes scolaires

Permis de conduire obligatoire

Descriptif du profil recherché

Connaissances :

- Règles de sécurité des biens et des personnes
- Règles de vie collective
- Réglementation sur la protection des mineurs

- Règles relatives aux établissements recevant du public
- Règles de sécurité incendie

Savoir-faire :

- Capacité à se positionner dans l'environnement global du sportif de haut niveau
- Mettre en oeuvre les techniques de prévention et de gestion des conflits
- Technique de médiation
- Savoir utiliser les outils bureautiques

Savoir-être :

- Faire preuve d'adaptation professionnelle, de réactivité
- Avoir le sens de l'écoute et du dialogue
- Discrétion
- Sens des réalités et de l'intérêt général
- Avoir le sens de la pédagogie

Temps plein Non

Critères candidat

Niveau d'expérience min. requis Confirmé
Documents à transmettre L'envoi du CV et d'une lettre de motivation est obligatoire

Informations complémentaires

Télétravail possible Non

Demandeur

Date de vacance de l'emploi 01/08/2025
Mail à qui adresser les candidatures (bouton postuler) ressources.humaines@creps-vichy.sports.gouv.fr
Contact 1 Caroline HIÉRUNDIÉ-ROUMIER

Suivi RH

Suivi par Laurent CARRERIC
Date de début de publication par défaut 11/06/2025
Date de fin de publication par défaut 11/07/2025